

Annexe 3

Evaluation de la menace terroriste

1 Evaluation de la menace terroriste

La menace terroriste islamiste demeure à un niveau très élevé en France, de même qu'à l'étranger, contre nos ressortissants et intérêts. Les attentats de Nice et de Saint-Etienne-du-Rouvray au mois de juillet 2016 ainsi que les vingt-deux arrestations récentes de personnes préparant une action terroriste, dont 9 femmes et 10 mineurs, entre fin juillet et fin octobre 2016, en témoignent.

Les dernières arrestations illustrent la féminisation accélérée de la menace comme le prouve la tentative d'attaque à la voiture piégée du 4 septembre à proximité de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Cette évolution pourrait marquer un tournant au cours du prochain semestre avec le retour d'un nombre élevé de compagnes de combattants français décédés et susceptibles de se comporter en martyres de la cause. Il est également à noter l'implication de plus en plus importante de mineurs dans des projets d'attaques terroristes.

Plusieurs groupes jihadistes tels que *Daech* continuent de désigner la France comme une cible prioritaire depuis l'intensification de nos frappes en Syrie et en Irak, et appellent régulièrement leurs partisans à « passer à l'action contre des cibles civiles à l'aide de tout moyen disponible ». Ces derniers sont encouragés à commettre des actions violentes, symboliques et si possible à fort impact médiatique, afin de faire un maximum de victimes dans la population (cibles « molles »¹).

Dans ce contexte, les événements festifs organisés au cours de cette période (marchés de Noël, célébrations religieuses, etc.), et plus largement la forte fréquentation de lieux publics tels que les espaces de commerce, les centres de vacances saisonniers (stations de ski) ou encore les différents modes de transports, offrent autant de cibles potentielles.

Les ressortissants français installés dans, ou à proximité de pays dans lesquels des cellules jihadistes se revendiquant de *Daech* sont actives, ou en séjour touristique pendant cette période, demeurent à la portée d'actions terroristes pouvant viser spécifiquement des Occidentaux.

1.1 La menace terroriste sur le territoire national

Sur le territoire national, le risque terroriste repose sur :

- **une menace endogène**, représentée par des individus radicalisés. Celle-ci est aujourd'hui **considérée comme majeure** en raison des revers de *Daech* en zone syro-irakienne. L'organisation terroriste garde intacte sa volonté de frapper l'Occident et s'adresse prioritairement à ses partisans présents sur place, les appelant à passer directement à l'action dans leur pays d'origine, y compris avec des moyens artisanaux (l'utilisation des

¹ Pour *Daech*, tout mécréant occidental est une cible légitime. Dans son appel du 21 mai 2016, le groupe terroriste enjoint ses partisans à ne pas chercher à épargner les civils, en prenant comme prétexte les victimes civiles des frappes aériennes en zone syro-irakienne.

armes blanches, en particulier des couteaux est mise en avant²). La soudaineté des derniers passages à l'acte complexifie d'autant plus la détection et l'entrave de ce type de projets terroristes. A titre d'exemple, le jihadiste franco-algérien Rachid KASSIM, très actif sur les réseaux sociaux, a utilisé une méthode désormais éprouvée lors de l'assassinat du père Hamel à Saint-Etienne-du-Rouvray (76) en manipulant deux jeunes velléitaires qui s'en sont pris à une cible de proximité, choisie pour sa vulnérabilité.

- **une menace directe des organisations terroristes depuis leurs sanctuaires** situés dans des zones de crise qui leur fournissent encore une base départ pour organiser la logistique et planifier des opérations. Les revers militaires infligés à *Daech* ne permettent pas, à ce stade, d'exclure la possibilité d'opérations extérieures projetées depuis la zone syro-irakienne, notamment en représailles aux offensives actuelles sur Mossoul et Raqqa.

Face à ce risque, les différents événements festifs organisés en cette période de fêtes de fin d'année, les marchés de Noël, les célébrations religieuses et plus largement la forte fréquentation des espaces de commerce³, des centres de vacances saisonniers (stations de ski) ou encore les différents modes de transports offrent des cibles potentielles comme le rappellent les trois situations suivantes :

- le 22 décembre 2014, un homme, au volant d'une camionnette, a foncé sur la foule du marché de Noël, à Nantes (1 mort, 9 blessés) ;
- l'étudiant algérien, Sid Ahmed Ghlam, est suspecté d'avoir voulu conduire une attaque contre une église à Villejuif en avril 2015 ;
- Salam Abdeslam et ses comparses avaient projeté l'attaque de la galerie marchande des 4 Temps à la Défense avant leur neutralisation à Saint-Denis dans les jours qui suivaient le périple meurtrier du 13 novembre 2015.

1.2 La menace terroriste contre les ressortissants et les intérêts français

La menace terroriste demeure également élevée à l'encontre des intérêts et des ressortissants français dans de nombreux pays du Proche et du Moyen-Orient ainsi qu'au Sahel, Maghreb et Machrek.

La menace d'enlèvement d'Occidentaux reste forte dans un certain nombre de pays, notamment en Afghanistan et en Afrique (Sahel et bassin du lac Tchad) comme le démontre l'enlèvement, au Niger, d'un travailleur humanitaire américain, le 15 octobre 2016. Les représentations nationales à l'étranger constituent également des cibles de choix pour les jihadistes.

Enfin, la période de fêtes de fin d'année étant également l'occasion de voyages touristiques, plusieurs pays dans lesquels des cellules jihadistes se revendiquant de *Daech* sont actives, demeurent à la portée d'actions terroristes pouvant viser spécifiquement des Occidentaux, y compris dans des pays peu touchés jusqu'à présent.

² Ce mode opératoire est largement promu dans le dernier exemplaire de la revue *Rumiyah* de *Daech*. L'Allemagne, d'ailleurs, a connu ces derniers mois plusieurs attaques de ce type. Ainsi, le 30 octobre, *Daech* a revendiqué le meurtre au couteau d'un adolescent, à Hambourg, à la mi-octobre. En août 2016, en marge du festival de musique d'Oberhausen, un couple qui pique-niquait le long du Rhin a également été attaqué et grièvement blessé au couteau.

³ Le 3 juillet 2016, un attentat à la voiture piégée dans une rue commerçante du centre de Bagdad a fait plus de 250 victimes.

1.3 Les modes opératoires terroristes observés en Occident ou pouvant y être reproduits

- les armes blanches. Le recours à ces armes légères est très fréquent. Ainsi, le 26 juin 2015, Yassin SALHI assassine et décapite son employeur, avant de précipiter son véhicule de livraison contre un stock de bonbonnes de gaz dans une usine située à Saint-Quentin-Fallavier. On peut également noter, le 26 juillet 2016, le meurtre d'un prêtre dans l'église de Saint-Etienne-du-Rouvray, l'assassinat d'un couple de policiers dans leur domicile, à Magnanville, le 13 juin 2016, ou encore, l'attentat à la hache en Allemagne, dans un train, en Bavière, le 18 juillet, qui a fait cinq blessés.

La version anglaise d'une des publications de *Daech*, intitulée « *Rumiyah* » (numéro paru début octobre 2016) encourage à recourir à l'attaque au couteau, jugée efficace et demandant peu d'entraînement⁴.

- les véhicules bélier. Au-delà de l'attentat majeur de Nice du 14 juillet 2016 (86 morts), des attentats à la voiture bélier avaient déjà été menés notamment à Dijon (2014), dans la Loire (en mars 2016, un individu lance son véhicule contre la façade d'un commissariat) et à Valence (en janvier 2016, un individu fonce sur une patrouille de militaires déployés dans le cadre de l'opération SENTINELLE).
- les armes de guerre (fusils d'assaut, grenades, lance-roquettes). L'utilisation de fusils d'assaut lors des attentats du 13 novembre confirme l'attrait pour ce type d'armes déjà utilisées lors de l'attentat contre Charlie Hebdo et le magasin hyper Casher de la porte de Vincennes en janvier 2015, ainsi qu'à l'occasion de l'attaque du Thalys Amsterdam-Paris, en août 2015.
- les engins explosifs artisanaux, industriels ou militaires. De conception plus ou moins sophistiquée, ils peuvent être dissimulés dans différents contenants ou supports⁵, dont des appareils électroniques. Les attentats de Bruxelles, le 22 mars 2016, ont été commis au moyen d'engins explosifs improvisés constitués de TATP (triacétone triperoxyde) mélangé à des boulons en guise de mitraille, le tout contenu dans des poubelles en inox.

Ahmad KHAN RAHAMI, qui s'est révélé être un partisan d'*Al Qaïda dans la Péninsule arabe (AQPA)*, est soupçonné d'avoir posé une cocotte-minute avec des explosifs dans le quartier de Chelsea à New York le 17 septembre 2016. L'explosion a fait 31 blessés⁶.

Par ailleurs, les prélèvements effectués dans la cabine de l'Airbus de la compagnie Daallo Airlines, reliant Mogadiscio à Djibouti et victime d'un attentat terroriste perpétré par le

⁴ Dans cette édition, *Daech* préconise de s'attaquer à ces cibles isolées, selon un rythme régulier afin d'instaurer progressivement un climat de panique dans les pays concernés.

⁵ Dans le cadre d'une enquête antiterroriste, le 22 décembre 2015, lors de l'interpellation d'une Française originaire de Montpellier, convertie à l'islam, la police a découvert un faux ventre de femme enceinte susceptible de déjouer les systèmes de détection.

⁶ Le même jour, il aurait également déposé une bombe artisanale au passage d'une course à pieds à Seaside Park dans le New Jersey, qui n'a pas fait de victimes. Il aurait caché au total huit autres engins n'ayant pas explosé.

Shebab al Islami le 2 février 2016, ont confirmé la présence de traces d'explosifs à proximité de la brèche de la carlingue ainsi que sur un ordinateur portable. Ce dernier, support de l'explosif, aurait été déposé aux pieds des passagers, le long de la paroi de l'appareil.

Enfin, le déclenchement de ceintures explosives lors des attaques du 13 novembre 2015, inédit sur le territoire national, et la découverte le 4 septembre, dans le 5^{ème} arrondissement de Paris, d'une voiture contenant des bonbonnes de gaz sont l'illustration de modes opératoires qui peuvent se développer sur le territoire national.

- la dispersion de produits toxiques et chimiques. Le 25 septembre 2016, le groupe médiatique *An Nour*, rattaché à *Daech*, publiait sur ses réseaux sociaux un document à destination de ses adeptes contenant des instructions sur la façon de concevoir des poisons à partir de produits en vente dans la grande distribution. Par ailleurs, *Daech* est conscient de l'impact médiatique et psychologique que pourrait déclencher en France le recours à ce type d'armes, même de façon très limitée.
- le recours à un vecteur aérien. L'aéronef détourné et surtout l'utilisation malveillante de drones ne sont pas exclus. Au début du mois d'octobre, un drone piégé par *Daech* a tué deux Peshmergas à Erbil. L'utilisation d'un drone comme porteur d'engins explosifs improvisés confirme la volonté des groupes armés terroristes de renouveler leurs modes opératoires pour frapper leurs adversaires. La disponibilité de ce type de drone dans le commerce facilite la prolifération de cette menace au-delà des seuls théâtres d'opérations.
- la cyberattaque. Dans ce domaine, les capacités des activistes sont en amélioration, même si, à ce stade, les attaques terroristes recensées demeurent peu sophistiquées.
- le sur-attentat. Visant les forces d'intervention ou des personnalités se déplaçant sur les lieux d'une attaque, ce mode opératoire doit être pris en compte et anticipé dès les premiers instants. A cet égard, les hôpitaux recevant des blessés d'un premier attentat peuvent constituer une cible comme cela s'est produit à plusieurs reprises en Syrie depuis le début du conflit.